

Lundi, 3 mars 2014

2014-03-03

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le lundi, trois mars deux mille quatorze (03-03-14) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Claude Dupont  
Siège N° 2 = Claude St-Cyr  
Siège N° 3 = Adrien Gagnon  
Siège N° 4 = Claude Blain  
Siège N° 5 = Paul Chaperon  
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

La séance s'ouvre par la prière récitée par le maire.

#### ORDRE DU JOUR

- 1° Adoption de l'ordre du jour ;
- 2° Compte-rendu du responsable du réseau d'égout et de la voirie ;
- 3° **Adoption des procès-verbaux des réunions précédentes ;**
- 4° **Suivi des réunions précédentes (si changement) ;**
- 5° Certificat de crédits suffisants ;
- 6° Adoption des comptes ;
- 7° Compte-rendu des sorties des élus ;
- 8° La correspondance ;
- 9° Chlorure de calcium - abat poussière ;
- 10° Congrès de l'ADMQ ;
- 11° Borne d'information de la Route des Sommets ;
- 12° Entente avec la CSST pour la constitution d'une mutuelle de prévention ;
- 13° Période de questions ...;
- 14° Pause ;
- 15° Analyse des alternatives de traitement pour l'enlèvement du phosphore résiduel à la station d'épuration ;
- 16° Demande du Centre d'action bénévole des Sources ;
- 17° Demande d'aide financière de la Meunerie ;
- 18° Gyrophare vert pour les pompiers volontaires ;
- 19° Voirie ;
- 20° Varia ;
  - 20.1° Entente pour le peigne - Chemin de l'Arc-en-Ciel ;
  - 20.2° Résolution Recyc-Québec ;
  - 20.3° Rencontre avec Sylvie Berthaud ;
  - 20.4° Élection provinciale
  - 20.5° Politique d'accueil de la MRC des Sources.

201403-043

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE l'ordre du jour soit accepté comme tel à la condition que le point 20.3 vienne après le point 2 et qu'il demeure ouvert jusqu'à la fin de la session.

Adoptée

## RENCONTRE AVEC SYLVIE BERTHAUD

201403-044

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de payer l'inscription de Madame Berthaud au montant de 50 \$ pour qu'elle assiste aux États généraux du Patrimoine immatériel au Québec 2014 qui aura lieu du 20 au 23 mars 2014.

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire et qu'ils en ont pris connaissance ;

201403-045

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

## PROCÈS-VERBAL

Attendu que les élus ont reçu une copie du procès-verbal de la séance d'ajournement et qu'ils en ont pris connaissance ;

201403-046

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

**QUE le procès-verbal soit adopté.**

Adoptée

## CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

201403-047

Je soussignée, Maryse Ducharme, directrice générale et secrétaire-trésorière, **déclare** qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes ci-après mentionnés.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## LES COMPTES

201400104 = Chambre de commerce de d'industrie: renouvellement d'adhésion 2014	100.00 \$
201400105 = Ecole secondaire l'Escale : commandite	50.00 \$
201400106 = Fondation du CSSS des Sources : don	250.00 \$
201400107 = Table de concertation : appui au Salon des aînés	100.00 \$
201400108 = Michel Larrivée : 11 h contrat de conciergerie	165.00 \$
201400109 = Bell Canada : téléphone au bureau municipal	205.43 \$
201400110 = Commission des transports du Qc : mise à jour registre	66.25 \$
201400111 = Bell Mobilité : forfait cellulaires	110.64 \$
201400112 = Poste Canada : lettres enregistrées	52.50 \$

201400113 = Michel Larrivée : 11 h contrat de conciergerie	165.00 \$
201400114 = Michel Larrivée : 18 h contrat de conciergerie	270.00 \$

<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FÉVRIER :</b>	<b>62 156.82 \$</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DE FÉVRIER :</b>	<b>57 035.73 \$</b>

201490039 à 43 = Maryse Ducharme : salaire	2 898.55 \$
201490044 à 48 = Dany Guillemette : salaire	2 605.05 \$
201490049 à 53 = Sylvain Thibodeau : salaire	2 569.30 \$
201490054 = Claude Blain : rémunération des élus pour mars 2014	219.15 \$
201490055 = Paul Chaperon : rémunération des élus pour mars 2014	219.15 \$
201490056 = Claude Dupont : rémunération élus pour mars 2014	219.15 \$
201490057 = Adrien Gagnon : rémunération élus pour mars 2014	219.15 \$
201490058 = Stéphane Poirier : rémunération élus pour mars 2014	219.15 \$
201490059 = Claude St-Cyr : rémunération élus pour mars 2014	219.15 \$
201490060 = Pierre Therrien : rémunération élus pour mars 2014	665.85 \$
201400115 = Mégaburo : lecture de compteur	76.69 \$
201400116 = Commission scolaire des Sommets : location locaux et	164.85 \$
201400117 = Bureau en gros : enveloppes, post-it, agrafes, trombones, étiquettes pour clés, batteries, protège-feuilles, chemises légal (suspendues)	126.63 \$
201400118 = Coop Pré-Vert : bois épinette, nettoyeur à pare-brise	39.84 \$
201400119 = Equipement sanitaire Cherbourg : essuie-main, surface +3	248.26 \$
201400120 = Ministère du revenu Québec : déductions à la source	2 283.20 \$
201400121 = MRC des Sources : versement 1/4 quote-part 2014	15 491.00 \$
201400122 = Régie Inter. Sanitaire Hameaux : quote-part mars 2014	2 352.25 \$
201400123 = Pelletier et Picard : appel de service station d'épuration	166.77 \$
201400124 = Agence des douanes et du revenu du Canada : déductions à la source	904.24 \$
201400125 = FQM : formations pour élu	551.88 \$
201400126 = Pierre Therrien : frais de déplacement	35.00 \$
201400127 = Les Éditions juridiques FD : mise à jour	262.50 \$
201400128 = Adrien Gagnon : frais de déplacement	238.85 \$
201400129 = Société de l'assurance automobile : immatriculation	5 247.68 \$
201400130 = Leroux et Frères : gallon preston, disjoncteur timer, main d'œuvre	19.55 \$
201400131 = Fortin Sécurité Médic : nitril, latex, gants laine, uvex soleil	104.17 \$
201400132 = Entreprise Gilles Pellerin : bouteille de gaz (soudure de gaz), rouleau de broche à souder, soudeuse	349.36 \$
201400133 = App. élect. JM Chaperon : compresseur, temps, gaz, etc	574.88 \$
201400134 = Coop Ham-Nord : baril, clé, ampoule, affiche défense de fumer, asphalte froide, équerre, cp 1/2 degrade, vis, tuyau de renvoi	379.00 \$
201400135 = Location d'outils Simplex : scie à émondage	719.23 \$
201400136 = Équipements Proulx & Raïche : brush, commutator	858.00 \$
201400137 = Laboratoires d'analyses SM : analyses eaux usées	285.84 \$
201400138 = Aréna Connie-Dion : inscription hockey mineur	2 281.60 \$
201400139 = Service mécaniques RSC : boyau, huile hydraulique, adapteur réparation, lubrifiant, coude 45, coude 90, adapteur, filtre cartouche	873.71 \$
201400140 = Garage E. Comtois : cable shut	336.75 \$
201400141 = Pneus & mécanique Vachon : roues usagées, valve, montage	214.75 \$
201400142 = JN Denis : travers aux 2 mailles, soudure, torche, nut, washer, ouvrage	539.10 \$
201400143 = Charest International : interrupteur	115.65 \$
201400144 = Desroches, Groupe Pétrolier : diesel et mazout	5 285.57 \$
201400145 = Sidevic : air brake, gant safegrip, gant mousse latex, lunettes, bolts	214.79 \$
201400146 = Suspension Victo : connect tiro, switch, valve, horn su	340.93 \$

201400147 = Good Year : pneus	891.10 \$
201400148 = France Létourneau : transport gravier	736.49 \$
201400149 = Fonds de Solidarité FTQ : régime retraite	521.68 \$
201400150 = Placements MacKenzie : REER (payé par employés)	80.00 \$
201400151 = F.C. Équipement de ferme : achat de tôle	632.36 \$
201400152 = Rénovation Guy Chaperon : abris pour réservoir, boîte à fleur, brouette, bûcheron	4 313.69 \$
201400154 = Michel Larrivée : 17 h contrat de conciergerie	255.00 \$
201400155 = Dépanneur Gazébof : essence	547.54 \$
201400156 = Débroussailleurs GSL : déneigement 2014	1 609.65 \$
201400157 = Services mécaniques RSC : boyau retour + succion, sleeve, pressage, fitting, copleur, coude 90, adaptateur,	412.25 \$
201400158 = JN Denis : spring, kit de jet lave vitre, hose, pressage	193.97 \$
201400159 = Sidevic : nylon nuts, washer	50.04 \$
201400160 = Transport Jean-Baptiste Laroche : transport de gravier	344.40 \$
201400161 = John-Ross F. Roy : réparation Inter (changer valve ABS, vérifier code, changé sensor diff. lock, etc)	245.00 \$
201400162 = Focus gestion de flotte et carburant : focus neige et temps onde IDN pour Inter et Silverado	274.55 \$
201400163 = Michel Larrivée : 11 h contrat de conciergerie	165.00 \$
GE Canada : 72 mois – financement camion Inter	3 832.61 \$
	<hr/>
	67 029.24 \$

201403-048

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE les comptes ci-haut mentionnés soient acceptés et que le maire et la secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

### **POLITIQUE D'ACCUEIL DE LA MRC DES SOURCES**

201403-049

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE Michel Hivon soit nommé à titre de représentant pour la Municipalité de Saint-Adrien sur le comité de la Politique d'accueil de la MRC des Sources.

Adoptée

### **CHLORURE DE CALCIUM - ABAT POUSSIÈRE**

CONSIDÉRANT QU' une demande de soumission a été faite auprès de quatre (4) entreprises incluant le service d'achat pour les municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu quatre (4) soumissions ;

201403-050

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Adrien Gagnon

QUE les membres du conseil acceptent la soumission de Sel Warwick au montant de 483 \$ du ballot de sel (36) livré et épandu.

Adoptée

## **CONGRÈS DE L'ADMQ**

201403-051

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à s'inscrire au congrès de l'ADMQ. Les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et de repas seront entièrement défrayés par la Municipalité de Saint-Adrien.

Adoptée

### **BORNE D'INFORMATION DE LA ROUTE DES SOMMETS**

201403-052

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien autorise l'achat d'un panneau pour l'endos de la borne d'information de la Route des Sommets. Le tarif est de 391,19 \$ taxes incluses ;

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte la soumission de VicTech Chaudière-Appalaches pour l'installation de la borne d'information. La soumission est de 712,85 \$ taxes incluses.

Adoptée

### **ENTENTE AVEC LA CSST POUR LA CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION**

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

### **ANALYSE DES ALTERNATIVES DE TRAITEMENT POUR L'ENLÈVEMENT DU PHOSPHORE RÉSIDUEL À LA STATION D'ÉPURATION**

Un retour sera fait dans ce dossier à la prochaine assemblée.

### **DEMANDE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DES SOURCES**

201403-053

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude Dupont

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de participer à la Semaine des popotes roulantes qui aura lieu du 16 au 22 mars 2014.

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de payer les repas des bénéficiaires de la popote le mardi 18 mars pour un montant de ± 20 \$.

Adoptée

### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA MEUNERIE**

CONSIDÉRANT QUE la Meunerie de Saint-Adrien a fait une demande d'aide financière de 3 000 \$ pour l'année 2014 ;

201403-054

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Paul Chaperon

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de verser le montant  
demandé de 3 000 \$ à certaines conditions :

QUE la Meunerie de Saint-Adrien remettre un rapport des revenus et  
dépenses après chaque activité ;

QUE la Meunerie de Saint-Adrien remettre un montant de 1 000 \$ à la  
Municipalité de Saint-Adrien si la Meunerie fait des profits aux activités.  
Cette somme sera placée dans un compte qui pourra servir de mise de  
fonds pour d'autres activités.

Adoptée

**RÉSOLUTION D'APPUI  
GYROPHARE VERT POUR LES POMPIERS VOLONTAIRES**

CONSIDÉRANT QU' il est souhaitable de diminuer le temps de  
réponse des services d'urgence, notamment  
dans les municipalités qui n'ont pas de  
pompiers permanents ;

CONSIDÉRANT QU' un gyrophare vert, permettrait d'identifier  
rapidement les intervenants en situation  
d'urgence et les rendrait plus visibles à longue  
portée, spécialement le soir et la nuit ;

CONSIDÉRANT QU' ailleurs au Canada, plusieurs provinces, dont  
l'Ontario, permettent déjà aux pompiers  
volontaires de se servir de ce type de  
gyrophare ;

CONSIDÉRANT QU' un regroupement milite afin de permettre  
l'utilisation d'un gyrophare vert au Québec  
dans les situations d'urgence et qu'il entend  
poursuivre ses représentations jusqu'à ce qu'il  
obtienne gain de cause ;

CONSIDÉRANT QU' une pétition de 2775 signatures en appui au  
projet sera bientôt déposée à l'Assemblée  
nationale par la députée de Gatineau, madame  
Stéphanie Vallée ;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'appuyer le regroupement dans ces  
revendications auprès de l'Assemblée nationale  
pour l'utilisation de gyrophares verts dans les  
situations d'urgence ;

EN CONSÉQUENCES ET POUR CES MOTIFS,

201403-055

Il est proposé par le conseiller Adrien Gagnon  
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE la Municipalité de Saint-Adrien appuie le regroupement dans ces revendications auprès de l'Assemblée nationale pour l'utilisation de gyrophares verts dans les situations d'urgence.

Adoptée

### **VOIRIE : NIVELEUSE**

Le conseiller Adrien Gagnon informe les membres du conseil des réparations à faire sur la niveleuse.

### **ENTENTE POUR LE PEIGNE - CHEMIN DE L'ARC-EN-CIEL**

201403-056

Il est proposé par le conseiller Paul Chaperon  
appuyé par le conseiller Claude St-Cyr

QUE la Municipalité de Saint-Adrien accepte de conclure une entente avec Monsieur Gilles Pellerin, promoteur pour passer le peigne sur le chemin de l'Arc-en-Ciel à certaines conditions :

- le tarif est de 50 \$ à chaque fois ;
- sur demande de Monsieur Pellerin seulement ;
- le peigne devra être passé en même temps que les autres routes municipales ;
- Monsieur Pellerin devra adapté le chemin de l'Arc-en-Ciel pour permettre au camion de se virer.

Adoptée

### **RÉSOLUTION RECYC-QUÉBEC**

201403-057

Il est proposé par le conseiller Claude Blain  
appuyé par le conseiller Stéphane Poirier

Et résolu unanimement

Que la Municipalité de Saint-Adrien demande à Recyc-Québec que la compensation à verser, dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux en vue d'assurer la récupération des matières recyclable, pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2013, pour celle du 1er janvier au 31 décembre 2014 et pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2015 soient versées directement à la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

Le tout considérant que : ces périodes sont sous la juridiction de la Régie, dont nous sommes membres. Cette dernière est fondée de pouvoir dans ce dossier pour les périodes mentionnés ci-dessus. Nous lui déléguons notre compétence.

La Régie a assumée tous les frais de collecte et de transport durant cette période.

Adoptée

## ÉLECTION PROVINCIALE

201403-058

Il est proposé par le conseiller Stéphane Poirier  
appuyé par le conseiller Claude-St-Cyr

QUE l'assemblée ordinaire du conseil municipal soit remis au mardi 8  
avril 2014 s'il y a des élections le 7 avril prochain.

Adoptée

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201403-059

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....  
Maryse Ducharme,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....  
Pierre Therrien, maire

*"Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal".*

